

455550-2026 - Wettbewerb

Frankreich – Bau von Drahtseilbahnen – Marché de conception-réalisation pour la Réalisation de l'ascenseur valléen de La Grande Plagne

OJ S 125/2026 02/07/2026

Auftrags- oder Konzessionsbekanntmachung – Standardregelung
Bauleistungen

1. Beschaffer

1.1. Beschaffer

Offizielle Bezeichnung: SOLIDEO ALPES 2030

E-Mail: correspondre@aws-france.com

Rechtsform des Erwerbers: Von einer zentralen Regierungsbehörde kontrolliertes öffentliches Unternehmen

Tätigkeit des öffentlichen Auftraggebers: Allgemeine öffentliche Verwaltung

2. Verfahren

2.1. Verfahren

Titel: Marché de conception-réalisation pour la Réalisation de l'ascenseur valléen de La Grande Plagne

Beschreibung: Dans le cadre de l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver 2030, la Solideo Alpes 2030 est chargée de la livraison des ouvrages olympiques nécessaires à la tenue des compétitions. À ce titre, elle assure, en qualité de maître d'ouvrage, la réalisation de l'ascenseur valléen de la Grande Plagne, en vertu d'une convention de transfert de maîtrise d'ouvrage conclue avec les communes d'Aime-la-Plagne et de La Plagne Tarentaise. La présente consultation est conduite dans le cadre d'un groupement de commandes constitué entre la Solideo Alpes 2030, coordonnateur du groupement, et l'État, représenté par la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes. La Solideo Alpes 2030 assure la conduite de la procédure de passation et le pilotage de l'opération, tandis que la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes assure le suivi de l'exécution de la composante du marché relevant de sa maîtrise d'ouvrage, correspondant au nouveau point d'échange avec la RN90. L'opération vise à réaliser une nouvelle liaison valléenne destinée à améliorer durablement l'accessibilité de la station de La Plagne, à favoriser le report modal vers les transports collectifs et à répondre aux exigences de mobilité liées aux Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver 2030. Elle comprend notamment la conception et la réalisation du système de transport par câble, des gares, du parking-relais, des aménagements associés ainsi que du nouveau point d'échange avec la RN90. Compte tenu de la complexité technique du projet, de la multiplicité des interfaces et des contraintes calendaires particulièrement fortes, la procédure retenue est celle du dialogue compétitif (L.2124-4 du code de la commande publique et R.2161-24 à R.2161-31 du code de la commande publique) afin de construire, avec les candidats admis au dialogue, la solution technique la plus pertinente au regard des objectifs fonctionnels, techniques, environnementaux et économiques de l'opération. Le marché prend la forme d'un marché global de conception-réalisation. Il comprend une tranche ferme, couvrant les prestations de conception et de réalisation de l'ouvrage conformément au programme, ainsi qu'une tranche optionnelle relative au passage du système de transport à son débit définitif de 2 600 personnes par heure et par direction. Le marché comporte également deux prestations supplémentaires éventuelles (PSE) à réponse obligatoire : PSE n°1 : augmentation de la

capacité du parking-relais de 800 à 1 000 places ; PSE n°2 : intégration d'une fonctionnalité de petit fret. Le coût d'objectif de l'opération est fixé à 94 M euro(s) HT (valeur janvier 2025) et la durée prévisionnelle du marché est de 47 mois à compter de sa notification. L'ensemble des ouvrages devra être réceptionné au plus tard le 30 septembre 2029, afin de permettre les essais préalables et la mise en service de l'infrastructure avant les Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver 2030. Lieu d'exécution : Aime-la-Plagne (73210), La Plagne Tarentaise (73210) et Marseille (13000). Les différentes réalisations sont prévues à Aime-la-Plagne et La Plagne Tarentaise. Toutefois, certaines réunions, notamment durant la phase de conception, pourront se tenir à Marseille, siège de la Solideo Alpes 2030
Kennung des Verfahrens: ce8deaed-6955-4329-850f-05c2dafa6eca
Interne Kennung: 20260744 CR TPC PLAGNE
Verfahrensart: Wettbewerblicher Dialog

2.1.1. Zweck

Art des Auftrags: Bauleistungen
Haupteinstufung (cpv): 45234250 Bau von Drahtseilbahnen
Zusätzliche Einstufung (cpv): 45213310 Bauarbeiten für Gebäude in Verbindung mit dem Güterverkehr, 45233128 Bau von Verkehrskreiseln

2.1.3. Wert

Geschätzter Wert ohne MwSt.: 94 000 000,00 EUR

2.1.4. Allgemeine Informationen

Zusätzliche Informationen: 1. La présente phase ne concerne que la phase candidature visant à sélectionner les candidats admis à participer au dialogue. Les critères de limitation des candidats sont indiqués à l'article 2.9.2 du Règlement de la consultation. à la suite de l'examen des dossiers de candidature, le pouvoir adjudicateur dresse la liste des candidats admis à participer au dialogue dont le nombre minimum et maximum est fixé à trois (3). Les modalités de déroulement de dialogue sont indiqués dans le Règlement de la consultation. Le Pouvoir adjudicateur ne prévoit pas de réduction du nombre d'opérateurs durant le dialogue contrairement à ce qui est annoncé dans l'encart relatif à la participation (bug du formulaire). 2. Les dépôts de candidatures doivent être impérativement remis par voie dématérialisée sur le présent profil d'acheteur dans les conditions définies à l'article 1.4.1 du Rc. 3. Toutes les questions devront être posées par écrit sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur dans le délai indiqué à l'article 2.3 du règlement de la consultation (Rc). Les réponses seront publiées de manière anonyme et simultanée à l'ensemble des candidats via le profil d'acheteur. Aucune réponse orale ou individuelle ne sera apportée. 4. Le calendrier prévisionnel de la procédure est indiqué à l'article 1.3.3 du Rc. La date d'envoi des invitations à soumissionner indiquée dans le présent avis et à l'article 3.6 du document précité est prévisionnelle et pourra être ajustée au cours du dialogue. 6. La date de démarrage du marché est donnée à titre indicatif. La durée du marché correspondra au calendrier proposé par l'attributaire du marché. Dans tous les cas, les travaux (hors Rn90) devront être réceptionnés au plus tard le 30 septembre 2029 et les travaux de la Rn90 au plus tard réceptionnés le 30 juin 2028. La durée globale du marché démarre à compter de la notification du marché et s'achèvent à l'issue de la Gpa. 7. Les critères de jugement des offres sont indiqués à l'article 4.6.1 du Rc. 8. Une prime est prévue, son montant, les modalités de versement et les conditions de réduction ou de suppression sont indiqués à l'article 4.9 du Rc. 9. Motifs d'exclusion purement nationaux : « Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique ». 10. Financements sur fonds propres. 11. La Solideo Alpes 2030 et l'Etat ont signé une convention de groupement de commande pour la présente consultation. Dans le cadre de cette

convention, la Solideo Alpes 2030 agit à titre de coordonnateur du groupement de commande et assure, à ce titre, la coordination du processus de passation du présent marché. L'Etat, représenté par la Dreal Aura, assurera, quant à elle, le suivi et le contrôle de l'exécution de la partie du marché pour laquelle l'Etat est Maître d'Ouvrage, soit pour le nouveau point d'échange sur la Rn90. La Solideo Alpes 2030 assure le suivi et le contrôle de l'exécution des autres composantes de l'ascenseur valléen. Dans tous les cas, dans le cadre de cette procédure, la Solideo Alpes 2030 est le seul interlocuteur des candidats

Rechtsgrundlage:

Richtlinie 2014/24/EU

2.1.6. Ausschlussgründe

Quellen der Ausschlussgründe: Auftragsunterlagen

5. Los

5.1. Los: LOT-0000

Titel: Marché de conception-réalisation pour la Réalisation de l'ascenseur valléen de La Grande Plagne

Beschreibung: Dans le cadre de l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver 2030, la Solideo Alpes 2030 est chargée de la livraison des ouvrages olympiques nécessaires à la tenue des compétitions. À ce titre, elle assure, en qualité de maître d'ouvrage, la réalisation de l'ascenseur valléen de la Grande Plagne, en vertu d'une convention de transfert de maîtrise d'ouvrage conclue avec les communes d'Aime-la-Plagne et de La Plagne Tarentaise. La présente consultation est conduite dans le cadre d'un groupement de commandes constitué entre la Solideo Alpes 2030, coordonnateur du groupement, et l'État, représenté par la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes. La Solideo Alpes 2030 assure la conduite de la procédure de passation et le pilotage de l'opération, tandis que la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes assure le suivi de l'exécution de la composante du marché relevant de sa maîtrise d'ouvrage, correspondant au nouveau point d'échange avec la RN90. L'opération vise à réaliser une nouvelle liaison valléenne destinée à améliorer durablement l'accessibilité de la station de La Plagne, à favoriser le report modal vers les transports collectifs et à répondre aux exigences de mobilité liées aux Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver 2030. Elle comprend notamment la conception et la réalisation du système de transport par câble, des gares, du parking-relais, des aménagements associés ainsi que du nouveau point d'échange avec la RN90. Compte tenu de la complexité technique du projet, de la multiplicité des interfaces et des contraintes calendaires particulièrement fortes, la procédure retenue est celle du dialogue compétitif (L.2124-4 du code de la commande publique et R.2161-24 à R.2161-31 du code de la commande publique) afin de construire, avec les candidats admis au dialogue, la solution technique la plus pertinente au regard des objectifs fonctionnels, techniques, environnementaux et économiques de l'opération. Le marché prend la forme d'un marché global de conception-réalisation. Il comprend une tranche ferme, couvrant les prestations de conception et de réalisation de l'ouvrage conformément au programme, ainsi qu'une tranche optionnelle relative au passage du système de transport à son débit définitif de 2 600 personnes par heure et par direction. Le marché comporte également deux prestations supplémentaires éventuelles (PSE) à réponse obligatoire : PSE n°1 : augmentation de la capacité du parking-relais de 800 à 1 000 places ; PSE n°2 : intégration d'une fonctionnalité de petit fret. Le coût d'objectif de l'opération est fixé à 94 M euro(s) HT (valeur janvier 2025) et la durée prévisionnelle du marché est de 47 mois à compter de sa notification. L'ensemble des ouvrages devra être réceptionné au plus tard le 30 septembre 2029, afin de permettre les essais préalables et la mise en service de l'infrastructure avant les Jeux Olympiques et

Paralympiques d'hiver 2030. Lieu d'exécution : Aime-la-Plagne (73210), La Plagne Tarentaise (73210) et Marseille (13000). Les différentes réalisations sont prévues à Aime-la-Plagne et La Plagne Tarentaise. Toutefois, certaines réunions, notamment durant la phase de conception, pourront se tenir à Marseille, siège de la Solideo Alpes 2030
Interne Kennung: T-PF-1841338

5.1.1. Zweck

Art des Auftrags: Bauleistungen

Haupteinstufung (cpv): 45234250 Bau von Drahtseilbahnen

Zusätzliche Einstufung (cpv): 45213310 Bauarbeiten für Gebäude in Verbindung mit dem Güterverkehr, 45233128 Bau von Verkehrskreiseln

Optionen:

Beschreibung der Optionen: Conformément à l'article R.2113-4 du Ccp, le marché comporte une tranche ferme et une tranche optionnelle décrites à l'article 1.2.3 du Règlement de la Consultation. Conformément à l'article R.2122-7 du Code de la commande publique, l'acheteur se réserve la possibilité de conclure, sans nouvelle publicité ni mise en concurrence, un marché ayant pour objet la réalisation de prestations similaires à celles du présent marché. Le cas échéant, ce marché de prestations similaires sera conclu dans un délai maximum de trois (3) ans à compter de la notification

5.1.3. Geschätzte Dauer

Datum des Beginns: 04/05/2027

Laufzeit: 47 Monate

5.1.5. Wert

Geschätzter Wert ohne MwSt.: 94 000 000,00 EUR

5.1.6. Allgemeine Informationen

Vorbehaltene Teilnahme:

Teilnahme ist nicht vorbehalten.

Die Namen und beruflichen Qualifikationen des zur Auftragsausführung eingesetzten Personals sind anzugeben: Erforderlich für das Angebot

Auftragsvergabeprojekt nicht aus EU-Mitteln finanziert

Die Beschaffung fällt unter das Übereinkommen über das öffentliche Beschaffungswesen: ja

5.1.7. Strategische Auftragsvergabe

Konzept zur Verringerung der Umweltauswirkungen: Sonstiges

Gefördertes soziales Ziel: Sonstiges

5.1.9. Eignungskriterien

Quellen der Auswahlkriterien: Auftragsunterlagen

Informationen über die zweite Phase eines zweiphasigen Verfahrens:

Mindestzahl der zur zweiten Phase des Verfahrens einzuladenden Bewerber: 3

Höchstzahl der zur zweiten Phase des Verfahrens einzuladenden Bewerber: 3

Das Verfahren wird in mehreren aufeinanderfolgenden Phasen durchgeführt. In jeder Phase können einige Teilnehmer ausgeschlossen werden

5.1.11. Auftragsunterlagen

Internetadresse der Auftragsunterlagen: <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1841338>

Ad-hoc-Kommunikationskanal:

Name: AW Solutions

5.1.12. Bedingungen für die Auftragsvergabe

Verfahrensbedingungen:

Voraussichtliches Datum der Absendung der Aufforderungen zur Angebotseinreichung: 04/09/2026

Bedingungen für die Einreichung:

Elektronische Einreichung: Erforderlich

Adresse für die Einreichung: <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1841338>

Sprachen, in denen Angebote oder Teilnahmeanträge eingereicht werden können: Französisch

Elektronischer Katalog: Nicht zulässig

Varianten: Nicht zulässig

Frist für den Eingang der Angebote: 03/08/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Osteuropäische Zeit, Mitteleuropäische Sommerzeit

Auftragsbedingungen:

Die Auftragsausführung muss im Rahmen von Programmen für geschützte

Beschäftigungsverhältnisse erfolgen: Nein

Bedingungen für die Ausführung des Auftrags: Le marché comporte une clause d'insertion professionnelle imposant au titulaire de réaliser une action d'insertion en faveur des personnes considérées comme prioritaires au regard des politiques publiques de l'emploi, dans des conditions détaillées au cahier des clauses administratives particulières Conception Réalisation (CR) figurant au dossier de consultation des entreprises. Le marché comporte également une obligation de confier directement ou indirectement une part du présent marché d'un minimum de 20 % du montant prévisionnel du marché à des petites et moyennes entreprises, Structures de l'ESS ou à des artisans conformément aux articles L.2171-8 et R. 2171-23 du Code de la Commande Publique. La Charte d'insertion de la Solideo Alpes 2030 ambitionne que 33 % du montant prévisionnel de ses marchés bénéficie aux TPE, PME et entreprises de l'économie sociale et solidaire, directement ou à travers la chaîne des sous-traitants

Elektronische Rechnungsstellung: Erforderlich

Aufträge werden elektronisch erteilt: nein

Zahlungen werden elektronisch geleistet: nein

5.1.15. Techniken

Rahmenvereinbarung:

Keine Rahmenvereinbarung

Informationen über das dynamische Beschaffungssystem:

Kein dynamisches Beschaffungssystem

5.1.16. Weitere Informationen, Schlichtung und Nachprüfung

Überprüfungsstelle: Cour Administrative d'Appel de Marseille

Informationen über die Überprüfungsfristen: Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : - Référé pré-contractuel : prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), il peut être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel : prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours de pleine juridiction en contestation de validité du contrat : ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Recours

pour excès de pouvoir : la décision d'abandonner la procédure en la déclarant infructueuse ou sans suite est susceptible d'être contestée par la voie d'un recours pour excès de pouvoir dans les délais prévus à l'article R421-1 du CJA

Organisation, die zusätzliche Informationen über das Vergabeverfahren bereitstellt: SOLIDEO ALPES 2030

8. Organisationen

8.1. ORG-0001

Offizielle Bezeichnung: Avenue-Web Systèmes

Registrierungsnummer: F8A92F84-F50B-7C56-5D5E8AF6A74C3C09

Stadt: Seyssinet-Pariset

Postleitzahl: 38170

Land, Gliederung (NUTS): Isère (FRK24)

Land: Frankreich

E-Mail: publications-joue@aws-france.com

Telefon: +33480041260

Rollen dieser Organisation:

TED eSender

8.1. ORG-0002

Offizielle Bezeichnung: SOLIDEO ALPES 2030

Registrierungsnummer: 87226

Postanschrift: 83, Boulevard de Dunkerque

Stadt: Marseille

Postleitzahl: 13002

Land, Gliederung (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)

Land: Frankreich

Kontaktperson: Robert Damien

E-Mail: correspondre@aws-france.com

Telefon: 0623591158

Profil des Erwerbers: <https://www.marches-publics.info/>

Rollen dieser Organisation:

Beschaffer

8.1. ORG-0003

Offizielle Bezeichnung: SOLIDEO ALPES 2030

Registrierungsnummer: F8A93010-9D8A-09D1-8E898970C812ABF0

Postanschrift: 83 Boulevard de Dunkerque

Stadt: Marseille

Postleitzahl: 13002

Land, Gliederung (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)

Land: Frankreich

E-Mail: marchespublics@solideo2030.fr

Telefon: 0623591158

Rollen dieser Organisation:

Organisation, die zusätzliche Informationen über das Vergabeverfahren bereitstellt

8.1. ORG-0004

Offizielle Bezeichnung: Cour Administrative d'Appel de Marseille

Registrierungsnummer: F8A9303A-D05B-19D3-77570EC32F11B33F

Postanschrift: 45 Boulevard Paul Peytral
Stadt: Marseille
Postleitzahl: 13291
Land, Gliederung (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)
Land: Frankreich
E-Mail: greffe.caa-marseille@juradm.fr
Telefon: 0491044545
Internetadresse: <https://marseille.cour-administrative-appel.fr>
Rollen dieser Organisation:
Überprüfungsstelle

Informationen zur Bekanntmachung

Kennung/Fassung der Bekanntmachung: eb45d25b-435e-425b-8eb9-ed6832f2eb5e - 01
Formulartyp: Wettbewerb
Art der Bekanntmachung: Auftrags- oder Konzessionsbekanntmachung – Standardregelung
Unterart der Bekanntmachung: 16
Datum der Übermittlung der Bekanntmachung: 30/06/2026 16:10:11 (UTC+02:00)
Osteuropäische Zeit, Mitteleuropäische Sommerzeit
Sprachen, in denen diese Bekanntmachung offiziell verfügbar ist: Französisch
Veröffentlichungsnummer der Bekanntmachung: 455550-2026
ABl. S – Nummer der Ausgabe: 125/2026
Datum der Veröffentlichung: 02/07/2026